

500 femmes de ménage formées aux gestes et produits respectueux de l'environnement

Monoprix lance, avec le soutien de l'Agence nationale des services à la personne, l'opération **Ménage Vert** : la première formation de femmes de ménage aux gestes durables et à l'utilisation de produits d'entretien plus respectueux de l'environnement.

Chaque session de la formation "**Ménage Vert**" dure une journée et regroupe 10 participants. Au cours d'ateliers pratiques, ceux-ci sont formés au métier mais aussi sensibilisés aux "gestes durables" qui permettent un entretien de la maison plus respectueux de l'environnement.

Cette formation innovante poursuit donc un double objectif : accompagner la professionnalisation du secteur des services à la personne et favoriser des pratiques plus respectueuses de l'environnement. En 2008, elle devrait concerner 500 femmes de ménage, employées par les principales entreprises du secteur ménage-repassage : AXEO Services, O2, Sweet Home, Domidom, Home Privilèges, Antarctiques, Adomys Services, Merci +...

Soutenue par l'Agence nationale des services à la personne, la formation «**Ménage Vert**» a été créée en partenariat avec Opcalia Ile de France, organisme paritaire collecteur agréé, et l'Académie de la propreté, qui dispensera la formation. Monoprix fournit les produits d'entretien Monoprix Vert utilisés pendant les sessions de formation.

A l'occasion du lancement de la formation "Ménage Vert", un site Internet a été créé : www.menage-vert.fr

Monoprix :

Leader du commerce de centre-ville, Monoprix est présent dans 85% des villes de plus de 50 000 habitants. Le groupe possède plus de 300 magasins et compte près de 20 000 collaborateurs. Depuis plus de 15 ans, Monoprix est engagé dans une démarche de développement durable. En 2006, le groupe a lancé une plateforme téléphonique permettant aux particuliers d'accéder à une offre de services à la personne.

L'Agence nationale des services à la personne :

Etablissement public administratif, créé par le décret du 14 octobre 2005 en application de la loi du 26 juillet 2005, L'Agence nationale des services à la personne est chargée de promouvoir le développement et la qualité du secteur des services à la personne :

www.servicessalapersonne.gouv.fr

Opcalia Ile-de-France

Organisme paritaire collecteur agréé (OPCA) interprofessionnel et régional, qui finance la formation des salariés sur Ménage Vert dans le cadre des dispositifs de formation gérés par OPCALIA Ile-de-France : www.opcalia-idf.com

MONOPRIX

Contact Presse

MONOPRIX :

Anaïs Lannes

Tél. : 01 78 99 85 02

a.lannes@harrison-wolf.com

Agence Chez-vous.com

Arnaud Richard

Tél. : 01 42 46 24 47

arnaud@chez-vous.com

Agence nationale

des services à la personne :

Isabelle de Segonzac

isegonzac@image7.fr

Tel. : 01 53 70 74 70

Priscille Reneaume

preneaume@image7.fr

Tel : 01 53 70 74 70